

L1 a la Sorbonne ou L2 a Lyon 3.

Par **Mobibop**, le **25/07/2017** à **01:09**

Bonjour, je me presente, je suis etudiant en droit.

Je viens d'obtenir ma premiere annee de droit par correspondance via le Cavej. Mon objectif etait de passer en presentiel en I2 a Paris 1, malheureusement, je suis refuse.

J'avais prevu en plan de secours de m'inscrire sur apb et tenter de rentrer a la sorbonne et contre toute attente je suis accepte.

Cependant, je viens de recevoir un email de lyon 3

Par **Mobibop**, le **25/07/2017** à **01:13**

qui m'autorise a m'inscrire en L2 dans leur faculte.

Le choix s'impose : devrais-je redoubler volontairement a la sorbonne ou passer en L2 a lyon malgre le fait que celle-ci soit une moins bonne fac?

Bonne vacances a vous

Par **antmar**, le **25/07/2017** à **01:50**

Je ne crois pas qu'en licence, entre la Sorbonne et Lyon 3, il y ait de plus ou moins bonne fac. Les deux ne valent que ce que vous en ferez, et le fait de ne pas avoir suivi les cours en presentiel en L1 serait un désavantage pour une L2 à Lyon 3 comme à la Sorbonne.

Par **Cobaye01**, le **25/07/2017** à **14:32**

Bonjour,

je ne comprends pas comment il se fait que les licences en presentiel et les licences à distance ne soient pas considérées comme égales ? Normalement, la formation est identique.

Par **berthe 1999**, le **25/07/2017** à **20:04**

bonjour j ai un master I en droit public interne j ai besoin de l aide pour continuer

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/07/2017** à **07:30**

Bonjour

@berthe 1999 : J'ai effacé votre adresse mail. Il ne faut jamais mettre ses coordonnées personnelles sur un forum public.

Par **Herodote**, le **26/07/2017** à **12:40**

Bonjour,

Il me semble que les examens sont les mêmes pour les licences en présentiel et à distance. Je ne pense pas que Lyon 3 soit une moins bonne fac que Paris 1, en tout cas pas au stade de la licence. Les différences de niveau concernent avant tout les M2. Hormis d'éventuelles difficultés liées au déménagement à Lyon (si vous n'êtes pas déjà dans la région), il ne devrait y avoir aucun problème. Si vous avez validé votre L1, je ne vois pas l'intérêt de refaire une deuxième fois cette année.

Par **antmar**, le **26/07/2017** à **14:32**

[citation]Il me semble que les examens sont les mêmes pour les licences en présentiel et à distance.[/citation]

De mémoire, au CAVEJ avec Paris 1, les contenus des supports de cours et de TD, comme les professeurs, ne sont pas les mêmes qu'en licence générale. Quant au contenu des examens, on ne peut qu'en déduire qu'il est différent - les étudiants en présentiel et à distance n'étant pas convoqués aux mêmes épreuves en même temps de toute façon.

Tout à fait d'accord avec le reste.